

APPEL A PROJETS - EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE (EAC)
LECTURE PAR NATURE - 10^{ème} EDITION - PHOTOFOLIES

26 janvier ~ 20 février 2027

LECTURE PAR NATURE - Métropole Aix-Marseille Provence

Depuis 2017, *Lecture par Nature* s'inscrit dans une politique culturelle métropolitaine qui met au cœur de son projet la lecture publique. L'événement associe artistes, auteurs, médiateurs, professionnels de la lecture publique et usagers des médiathèques.

Lecture par Nature, événement culturel majeur de la Métropole, rend le livre vivant et accessible à tous. Chaque année, une centaine de propositions artistiques ouvrent des champs d'expérimentation pour une action culturelle innovante faisant dialoguer littérature, art et pratiques culturelles.

Lecture par Nature a pour ambition de susciter l'envie de se rendre à la bibliothèque. Le festival cherche à renforcer le lien entre bibliothèque et habitants, à diversifier les publics et à favoriser la co-construction d'une programmation entre les structures culturelles, sociales et éducatives d'un territoire.

Lecture par Nature propose aux 87 communes de l'espace métropolitain disposant d'un équipement de lecture publique de s'inscrire dans l'événement et d'accueillir une proposition artistique ou d'accompagner une classe dans un parcours d'éducation artistique et culturelle (EAC).

À l'occasion du Bicentenaire de la photographie, l'édition 2027 *Photofolies* célèbrera la photo dans tous ses états.

"Cette invention, où se mêlaient volonté d'exploration et magie de la lumière, a révolutionné notre monde, en modifiant profondément l'esprit et la nature de ses représentations, en induisant un rapport au réel neuf [...]", extrait du manifeste du Bicentenaire de la photographie.

Lecture par Nature est un projet coordonné par l'Agence régionale du Livre Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Site internet ampmetropole.lectureparnature.fr

10^{ème} EDITION LECTURE PAR NATURE / PHOTOFOLIES

CALENDRIER

13 mars 2026 : lancement de l'appel à projets

26 mars 2026, 16h : webinaire de présentation de l'appel à projets

Inscription avant le 24 mars auprès d'Amandine Tamayo, chargée de coordination *Lecture par Nature* à l'Agence régionale du Livre, amandine.tamayo@livre-provencealpescotedazur.fr

20 avril 2026, 20h : date butoir pour les réponses à l'appel à projets

26 mai 2026 : annonce des opérateurs sélectionnés

11 juin 2026 : Journée de lancement du processus de co-construction du projet avec les différents acteurs (présences requises)

9 septembre 2026 : réunion EAC *Lecture par Nature* avec l'ensemble des partenaires (présences requises)

Mi-septembre 2026 : finalisation des calendriers des parcours EAC

Du 3 novembre 2026 au 18 février 2027 : déroulement des parcours EAC (restitution comprise)

Pour rappel du 26 janvier au 20 février 2027 : déroulement de la programmation — artistique *Lecture par Nature* avec restitution EAC lors des jeudis hors temps scolaire.

EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE (EAC)

Au croisement des préoccupations des ministères de la Culture et de l'Éducation Nationale et de celles de la Métropole Aix-Marseille-Provence, le parcours d'éducation artistique et culturelle intégrera différents ateliers dans les bibliothèques du 3 novembre 2026 au 18 février 2027 et une restitution le jeudi en fin de journée, hors temps scolaire dans le cadre de la programmation *Lecture par Nature*.

Chaque parcours s'appuiera sur les 3 piliers de l'EAC :

- L'acquisition de connaissances ;
- La rencontre avec une/des œuvre(s) et/ou le(s) artiste(s) ;
- La pratique artistique.

THEMATIQUE

En lien avec le thème de la photographie, les propositions des candidats peuvent s'inspirer des sujets suivants :

- L'histoire de la photographie et des évolutions technologiques dans la capture, la modification et le partage des images ;
- Exploration des différentes techniques, procédés et matériels : de la prise de vue (intérieur/extérieur) au tirage en passant par la retouche, la pixellisation et le trucage ; de l'argentique au numérique ; du daguerréotype au smartphone en passant par l'appareil photo et le polaroid ;

- Les différents genres de la photo : le reportage et le photojournalisme, le paparazzisme, le roman-photo, le portrait et le selfie, la photographie scientifique, naturaliste, environnementale, animalière, aérienne, sous-marine, culinaire, de mode ou de sport ; la nature morte, l'astrophotographie ; la photo de paysage, d'architecture, documentaire et ethnologique, le photomontage, la photo d'identité et le photomaton, la photo abstraite, surréaliste et conceptuelle ; la photo de rue et photo ambulante ;
- Usage de la photographie : anthropométrie, enquête et pièce à conviction. Témoignage, documentation, mémoire collective, communication et publicité.
- Souvenirs et traces : les albums de famille, photos de classe, de voyage, de mariage, diaporama ;
- Les réseaux sociaux, instantanéité ;
- Du livre illustré au livre d'artiste / livre photo ;
- Littérature Portrait d'écrivain, documentation et inspiration, rôle du cliché photographique dans l'intrigue, auteur-photographe, œuvre photo-littéraire
- Le photographe amateur, le photographe professionnel, le reporter ;
- Les approches pourront intégrer l'Éducation à l'image (lecture critique, décryptage, fabrication, circulation des images, enjeux éthiques).

La cuisine, la littérature, le cinéma, la danse, le théâtre, la musique, la création sonore, la peinture, la sculpture, le cirque, l'histoire, la géographie, les sciences, le sport, le jeu, ... pourront ainsi explorer ce thème.

MODALITES DU PARCOURS EAC

Le parcours proposé devra :

- Répondre à la thématique *Lecture par Nature Photofolies*
- Être adapté à un ou plusieurs niveaux : maternelle, élémentaire, secondaire sont concernés par les parcours.
- Se dérouler dans la bibliothèque partenaire.

La proposition sera construite autour :

1. Une séance comprenant une proposition artistique et une action de médiation / présentation du parcours

La proposition artistique (spectacle, jeu, projection, exposition, ...) peut être une création existante adaptée au contexte ou une forme conçue spécifiquement pour le parcours. En continuité, une action de médiation permettra de donner des clés sur les œuvres ou les artistes présentés, ouvrant ainsi des questions sur la pratique artistique. Cette séance présentera le parcours dans son intégralité et introduira les ateliers ;

2. **Un atelier de philosophie** : proposé et pris en charge par l'Agence régionale du livre. Il est demandé que l'un des intervenants artistiques soit présent à cette séance ;

3. **Une série de séances de pratique artistique** : construite et menée par l'opérateur, aboutissant à une production collective ou une production par élève. La forme que prendront les productions doit être présentée dans le dossier ; de 3 à 5 séances sont envisageables.

4. **Une restitution** festive et regroupant plusieurs classes lors de la manifestation *Lecture par Nature* en janvier-février 2027, en présence impérative des intervenants.
Des formes inventives de restitution seront jointes au dossier ainsi que le type de productions prévues.

À noter

- Le projet inclura la présence d'un auteur (écrivain, illustrateur...) ;
- L'opérateur EAC devra mettre en place ce parcours en partenariat avec l'Agence régionale du Livre, les référents éducatifs et la bibliothèque concernée ;
- Des réunions préparatoires (2 à 3) avec les équipes éducatives et les professionnels des bibliothèques sont à prévoir ainsi qu'un temps de travail de coordination, notamment en vue de l'organisation et de la mise en place de la restitution ;
- Des partenariats avec d'autres acteurs du territoire pourront être proposés par les bibliothèques en fonction des projets et du lien avec la thématique ;
- Les classes candidateront sur ADAGE, via la campagne académique, et seront sélectionnées lors d'un comité de pilotage, composé de la DAAC (Délégation Académique à l'Action Culturelle) de la Métropole Aix-Marseille-Provence et de l'Agence régionale du Livre Provence-Alpes-Côte-d'Azur.

SÉLECTION DES PROJETS

Les projets seront présentés à un jury, composé de professionnels des bibliothèques, de la culture et de l'éducation. La Métropole Aix-Marseille Provence opérera un choix dans ces projets.

Le classement des projets sera établi sur la base des critères suivants :

- Exigence artistique ; inventivité dans l'exploration des liens et de la rencontre entre la thématique, des pratiques culturelles, l'art, le livre et la littérature ;
- Caractère original et/ou innovant des propositions pour les bibliothèques ;
- Inventivité des formes proposées ;
- Participation d'un ou plusieurs auteurs, illustrateurs ;
- Capacité des opérateurs à s'investir dans un processus de co-construction, de gestion, d'organisation de projet et à en assurer la coordination administrative.

À noter

- Les candidats retenus s'engagent à être disponibles durant les 4 semaines de l'événement ;
- Un travail de co-construction avec les bibliothèques partenaires est attendu ;
- Le budget définitif alloué à chaque structure sera déterminé une fois le nombre de bibliothèques inscrites dans le projet confirmé ;
- Chaque proposition lauréate fera l'objet d'un marché public. Un seul marché regroupera les propositions d'un même opérateur.

CONSTITUTION DU DOSSIER

Seuls seront présentés au comité de sélection les dossiers complets et dûment remplis.
L'ensemble des éléments du dossier est à envoyer, avant le 20 avril 2026, 20h, par courriel à lectureparnature@ampmetropole.fr.

- ☐ **Fichier descriptif de la structure et du/des projet(s) : compléter le dossier fourni**
- ☐ **Associations** : situation au répertoire SIRENE (à télécharger depuis L'Annuaire des Entreprises françaises : les informations légales officielles de l'administration)
- ☐ **Sociétés** : attestation d'immatriculation au RNE (à télécharger depuis L'Annuaire des Entreprises françaises : les informations légales officielles de l'administration)
- ☐ **Entrepreneur du spectacle vivant** : récépissé de déclaration d'entrepreneur du spectacle valant licence, de plus d'un mois
- ☐ **Droits** : l'opérateur doit justifier des démarches entreprises concernant les droits des œuvres citées
- ☐ **Devis détaillant l'ensemble des coûts afférent au projet** (modèle en fin de dossier)
 - Préparation, coordination, frais de production, frais techniques (la structure doit être totalement autonome techniquement), frais artistiques, frais de restitution, transport, catering, repas...,
 - Rémunérations des auteurs/artistes/illustrateurs dans le respect de la charte des auteurs/artistes/illustrateurs et des conventions collectives du spectacle vivant,
 - Montant des droits d'auteurs (SACEM, SACD...) acquittés par l'opérateur
 - Préciser : montants HT et TTC, taux TVA, le cas échéant la mention « *Non assujetti à la TVA, selon l'article 293 B du code général des impôts* ».
- ☐ **Fiche technique pour chaque proposition**
- ☐ **Une vidéo d'une durée maximum de 3 min de présentation du projet déposé**
Cette vidéo sera visionnée lors de la réunion du comité de sélection. La forme est à inventer. Elle doit donner à percevoir les spécificités du projet tant dans son contenu thématique que dans le parcours proposé et mettre en lumière les ateliers prévus.
- ☐ **Un dossier artistique n'excédant pas 6 pages** (facultatif)

+ D'INFORMATIONS : WEBINAIRE DE PRESENTATION

Jeudi 26 mars 2026 – 16h

Présentation de *Lecture par Nature* & temps d'échange questions/réponses.

> Inscription au webinaire par mail auprès de amandine.tamayo@livre-provencealpescotedazur.fr

> Informations complémentaires, en dehors du webinaire, auprès de A. Tamayo

NOM DU PROJET :

NOM DE L'OPERATEUR :

**Préciser
niveaux et
classe ciblés**

**maternelle
primaire
secondaire**

collège

lycée

I. IDENTITE DE LA STRUCTURE

Statut juridique de la structure :

Assujettie à la TVA

Nom usuel de la structure :

Nom de la structure tel qu'il apparaît dans les statuts (si différent du nom usuel) :

Année de création de la structure :

Siège social de la structure :

Adresse

Numéro et voie

Complément

BP

Code postal

Ville

Téléphone

mobile

Courriel

Numéro siret

code APE

Responsable moral (fonction et nom)

Réfèrent projet (fonction,
nom, courriel et tél.)

Site internet

Réseaux sociaux

Présentation de la structure :
(500 signes)

II. LE PROJET

Présentation générale du projet EAC (axes culturels, artistiques et pédagogiques) :
(500 signes)

Regard singulier sur le thème
(300 signes)

1 – Séance présentant la proposition artistique (présentation, intervenants) et médiation.

Titre

Description (300 signes)

Durée :

**Forme
artistique :**

**Nombre
d'intervenants :**

**Temps consacré
à la médiation :**

Nom des artistes et auteurs intervenants impliqués et courte présentation (300 signes).

2 – Séances de pratique artistique

Titre

Description (300 signes)

Durée :

Nombre de séances :

Nombre d'intervenants :

Nom des artistes et auteurs intervenants impliqués et courte présentation (500 signes) :
(préciser s'il s'agit d'une intention ou si les intervenants ont déjà donné leur accord)

3– **Production type** (film, livre, fiche, exposition...)

4– **Restitution artistique**

Titre

Description (500 signes)

ATTENTION: Seuls seront présentés au comité de sélection les dossiers complets et dûment remplis.